Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-212201123-20260410-D2026_31-DE

Département des
COTES D'ARMOR
COMMUNE DE LANNEBERT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 10 AVRIL 2026

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 11
En exercice : 11 — Date de la convocation : 03 avril 2026
Qui ont pris part à la délibération : 10 — Date d'affichage : 03 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix avril, à dix-heures trente, le conseil municipal de LANNEBERT, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur GEFFROY Jean-Michel, Maire.

Présents : MM GEFFROY Jean-Michel, FAVEREAU Roger, TRAVIGNET Jean-François, BERGERAT Michel, ROUTHIER Serge,
Mmes LE DUC Maude, DUDAL Géraldine, LEGIS Véronyck, MORVAN Enora
Absents excusés : LE CALVEZ Laëtitia, BETRANCOURT Sandrine
Procuration :
Secrétaire de séance : Mme Maude LE DUC

D2026/31 : DEMANDE DE SUBVENTIONS FEADER LEADER 2023-2027, CAF et MSA POUR LE PROJET CREATION D'UNE MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS (MAM)

Monsieur le Maire rappelle le projet de réhabilitation d'un ancien corps de ferme, à Poul ranet, pour y installer une Maison d'Assistants Maternels (MAM), en partenariat avec trois professionnelles du territoire. Le bien, acquis par le biais d'un portage avec l'Etablissement Public Foncier de Bretagne (EPF) doit être entièrement rénové. La commune est accompagnée par l'ADAC22, qui a permis d'étudier la faisabilité technique et financière du projet. Aujourd'hui il est nécessaire de rechercher les financements afin de pouvoir mener à bien ce projet. Aussi la commune de Lannebert souhaite solliciter le fond européen FEADER LEADER, une subvention d'investissement auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ainsi que la Mutuelle Sociale Agricole via son programme « Grandir en Milieu Rural ». M le Maire rappelle qu'outre les travaux de rénovation, s'ajoutent les coûts de maitrise d'œuvre, qui n'apparaissent pas dans ce tableau.

Vu le plan de financement de l'opération présenté ci-dessous,

Dépenses	HT	%	Recettes	HT	%
Travaux de rénovation	330 000€	%	**Union Européenne (FEADER-Leader)**	**80 000€**	24%
		%	CAF	30 000€	9 %
		%	MSA	30 000€	9 %
		%	DETR (Etat)	**90 000€**	27%
			Autofinancement (appelant le Leader)	**100 000€**	30%
Total Dépenses	**330 000€**	100	**Total**	**330 000€**	100%

Entendu le rapport de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal,

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-212201123-20260410-D2026_31-DE

VALIDE le projet, le plan de financement et le calendrier de l'opération présentée ci-dessus

DEMANDE à bénéficier des aides au titre du programme LEADER 2023-2027 (FEADER), d'une subvention d'investissement de la CAF et de la MSA au titre du programme « Grandir en Milieu Rural»

AUTORISE M le Maire à signer tout acte nécessaire à la réalisation de cette affaire, y compris à produire un nouveau plan de financement

Délibération rendue
Exécutoire par transmission
A la Préfecture le :
Le Maire :
Jean-Michel GEFFROY

MAIRIE DE LANNEBERT (Côtes d'Armor)

La secrétaire de séance :
Mme Maude LE DUC

Fait et délibéré à LANNEBERT
les, jour, mois et an que dessus.
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire :
Jean-Michel GEFFROY

MAIRIE DE LANNEBERT (Côtes d'Armor)

La secrétaire de séance :
Mme Maude LE DUC